



GRAINVILLE

Infos

Tel : 02.31.80.99.90
Mail : secretariat@grainville-sur-odon.fr
Site : www.grainville-odon.fr

INFORMATION COMMUNALE juillet-août 2023 n°180

ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE

Un concert gratuit château de Belval samedi 22 juillet à 20h30

Dans le cadre de la seconde édition du Festi' Vallées (co-organisé par la communauté de communes et l'office de tourisme de Suisse Normande) qui associe sur trois soirs musique et patrimoine, un concert gratuit vous est proposé au château de Belval samedi 22 juillet à partir de 20h30. Composé d'un quator de violoncelles, le groupe Viking Cellos Quartet proposera de revisiter certaines des plus belles musiques de film (le parrain, la liste de Schindler, Barry Lyndon...).

Le château de Belval (aussi orthographe Belleval) est situé au nord de la commune. Pour s'y rendre, prendre la direction de Cheux (route Noyers-Bocage-Cheux) et prendre la grande allée à droite environ 1km après le carrefour des D139 et D.

Pour celles et ceux qui voudraient se rendre aux deux autres concerts, ils ont respectivement lieu à la Caine (à la Baronnie) le vendredi et à Avenay (dans les vestiges de l'église de Fierville) le dimanche, toujours à 20h30. Un verre de l'amitié clôture chaque soirée.

Inscriptions conseillées : www.festivallees.com

FESTI' VALLÉES
Patrimoine en musique

Du 21 au 23 JUILLET 2023

3 CONCERTS GRATUITS
(20h30 chaque soir, sur réservation)

UNE PROGRAMMATION ÉCLECTIQUE

AU COEUR DE SITES D'EXCEPTION

BARGUYS Vendredi 21 juillet à 20:30 La Baronnie LA CAINE <small>En cas de pluie, concert maintenu, voir avis (énergie couverte)</small>	VIKING CELLOS Samedi 22 juillet à 20:30 Château de Belleval GRAINVILLE-SUR-ODON <small>En cas de pluie, concert transféré dans l'église Saint Pierre, 14200 GRAINVILLE-SUR-ODON</small>	L'EFFET M'ÈIRE Dimanche 23 juillet à 20:30 Vestiges de l'Église de Fierville AVENAY <small>En cas de pluie, concert transféré dans l'église Notre Dame, 14200 Avenay</small>
--	--	---

INFORMATIONS, RÉSERVATIONS - T.02 31 50 09 72 ou :
WWW.FESTIVALLEES.COM

● Le tournoi de foot a réuni 126 joueurs

Le tournoi organisé par le Grainville sur Odon Football club a fait le plein dimanche 2 juillet. 126 joueurs répartis dans quatorze équipes venues du secteur mais aussi de Pont l'Évêque y ont pris part toute la journée soutenues par de nombreux spectateurs. Les dirigeants préparent d'ores et déjà la saison prochaine.

● L'apéro-concert se tiendra le vendredi 15 septembre avec quelques nouveautés

Pour la troisième année consécutive, la municipalité organise un apéro-concert sur l'aire de loisirs avec la participation des associations de la commune qui souhaitent mettre en avant leurs activités. Cette édition se déroulera le vendredi 15 septembre avec deux groupes musicaux : les

« Z'amuzikos » et « Contrethaon ». En plus de l'apéro offert, vous trouverez cette année quelques jeux en bois d'extérieur ainsi qu'une structure gonflable pour les enfants. Comme d'habitude, chacun pourra apporter son repas mais sachez d'ores et déjà que seront présents non seulement *Little food truck* (sandwiches divers) , un grilleur et sans doute *Nomade burger*.

- **(pré) inscriptions danse, pilates et yoga**

Les inscriptions pour la saison prochaine de danse, pilates et yoga sont fixées au mercredi 6 septembre de 17h30 à 18h30 dans la salle polyvalente. Il est toutefois d'ores et déjà possible de se pré-inscrire par sms ou par mail. Les cours de danse concernent les enfants dès 4 ans, les adolescents et les adultes. Trois créneaux sont proposés pour le pilate (lundi, mercredi et jeudi) et deux pour le yoga (lundi et mercredi). Les cours reprendront la semaine du 11 septembre.

A noter que l'association propose également quelques stages de découverte de danse et bien-être sur quelques week-end ouverts aux enfants, adolescents et adultes.

Contact : ecolede dansegrainvillesurodon@orange.fr Tel : 06 82 08 89 37

Page Facebook : Ecole de danse moderne et pilates/Yoga de Grainville Sur Odon

- **La commémoration de la Libération de la commune : une forte adhésion souhaitée**

Nous n'allons pas vous mentir, il n'y a jusqu'à présent qu'une assistance réduite aux réunions de préparation de l'anniversaire de la libération de la commune prévue fin juin 2024. Ce qui n'empêche pas certains membres actifs d'y travailler d'ores et déjà activement, notamment en récoltant tout au long de l'été les témoignages d'« anciens » de la commune ayant connu, de près ou de loin, cette période. De même, les deux écoles ont été approchées afin de contribuer, pédagogiquement, à ces journées. Les deux associations de parents d'élèves du RPI et de St Pie X sont aussi prêtes à s'associer. Bref, l'idée, vous le comprenez, sera de faire de ces quelques journées des temps, certes de mémoire, mais aussi des instants festifs où toute la population aura sa place.

TRAVAUX

- **Cœur de bourg :**

Les travaux se poursuivront une grande partie de l'été, exceptées deux semaines au mois d'août. Toutes les parties en béton désactivé ne seront effectuées que fin août. A noter qu'une rampe d'accès à la salle polyvalente (par la porte de service) permettant aux personnes à mobilité réduite de s'y rendre sans emprunter l'escalier sera aussi réalisée.

- **Quelques travaux sur le terrain devant l'église**

Propriété de la commune depuis plus d'un an, le terrain qui jouxte les ateliers techniques municipaux sera sans doute l'objet, dans un futur plus ou moins lointain, d'aménagements afin de le valoriser. En attendant, la municipalité va faire détruire le mur en agglos situé rue de l'église.

- **Le puits remis en valeur**

La rénovation du puits près de la statue de la Vierge touche à sa fin. Cette remise en état participe aussi à la valorisation du patrimoine de la commune qui constituait aussi l'un des objectifs des travaux du cœur de bourg.

- **Feu vert pour le pumtrack**

La tant attendue notification de la subvention octroyée par l'agence nationale du sport étant officiellement tombée, il n'y a à priori plus aucun obstacle à la réalisation du pumtrack sur l'aire de loisirs, d'autant plus que le devis négocié il y a un an n'a pas été revalorisé. Les travaux devraient se dérouler au plus tôt à la mi septembre, après la tenue d el'apéro-concert.

EN BREF

● **Attention : la mairie moins ouverte au public jusqu'à la fin du mois**

En raison des vacances d'été des agents, la mairie n'est ouverte au public que le lundi et le jeudi aux heures habituelles et ce, jusqu'à la fin du mois de juillet.

● **Des plaintes pour nuisances, sonores notamment, quasi quotidiennes**

Aboiements de chiens, fêtes nocturnes « partagées » par le voisinage, utilisation d'appareils thermiques à toute heure, les plaintes en mairie de ce genre n'ont jamais été aussi nombreuses. Ajoutez-y quelques dépôts sauvages ou encore un vol en pleine journée début juin et vous comprendrez que, certes, il ne faut rien exagérer, il fait bon vivre à Grainville, mais ce « bien vivre ensemble » nécessite à la fois que chacun y contribue en respectant ses proches et fasse preuve de vigilance et de solidarité. La municipalité compte sur les efforts de tous.

● **Attention au respect des horaires de tonte**

Nous y faisons allusion ci-dessus, certains ont tendance à tondre leur pelouse à n'importe quelle heure. Voici donc, une nouvelle fois, les horaires légaux : du lundi au vendredi : 8h30-12h ; 14h30-19h30 ; samedi : 9h-12h ; 15h-19h ; dimanche : 10h-12h

● **Un garde particulier dès le mois de septembre**

Afin aussi de sensibiliser tout le monde au nécessaire respect de l'autre et de l'environnement qui devrait normalement prévaloir, la municipalité pourra compter à partir du mois de septembre sur les services d'un garde particulier, habitant de la commune, dont la principale tâche sera de sensibiliser les habitants aux règles de civilité. Assermenté, doté de pouvoir de police judiciaire délégué par le maire, muni d'une carte (et d'une tenue) officielle remise par la Préfecture, le garde particulier peut intervenir à n'importe quelle heure. En lien avec deux gendarmes référents de la brigade d'Evrecy, il peut, en dernier ressort, verbaliser. C'est une forme de garde champêtre moderne dont le champ de compétences embrasse toutes les formes d'incivilités, du jet de mégots au stationnement gênant abusif en passant par les nuisances sonores, les déjections canines ou encore les dépôts sauvages.

● **Rappel : changement d'adresse mail de la commune**

Voici la nouvelle adresse mail avec laquelle vous pouvez désormais communiquer avec la commune : secretariat@grainville-sur-odon.fr.

L'ancienne adresse (mairie.grainville@wanadoo.fr) ne sera plus utilisable au 31 décembre 2023.

● **Repas des aînés : changement de date**

Initialement prévu le 8 octobre, le repas des aînés est finalement décalé au dimanche 5 novembre.

● **Le Petit marché en pause estivale**

Comme chaque année, le Petit marché devrait rapidement prendre ses quartiers d'été. Encore présents jusqu'à mi juillet, les commerçants ne reviendront qu'avec la rentrée scolaire début septembre (sauf à priori Thomas (pains bio au levain) qui pourrait être présent tout l'été.

LA MUNICIPALITÉ VOUS SOUHAITE A TOUS UN TRÈS BEL ÉTÉ.

AGENDA

Mardi 18 juillet : Atelier numérique (séance collective dès 9h30)

Samedi 22 juillet : Concert dans le cadre du Festi'Vallées (château de Belval)

Vendredi 15 septembre : Apéro-concert

Mardi 19 septembre : Conseil municipal (19h)

Mardi 26 septembre : Réunion « 80^e anniversaire de la libération de Grainville »

Chaque vendredi après-midi : Atelier de réparation vélo (sauf le 21 juillet)